



Département
PYRENEES ORIENTALES
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES ASPRES

République Française
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DECISIONS DU PRESIDENT

DECISION 14/20

Attribution de marché public de fournitures et services par procédure adaptée **Fourniture et mise en place d'un serveur informatique au centre technique communautaire**

René OLIVE, Président de la Communauté de Communes des Aspres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 16 Avril 2014, modifiée par délibération n° 114/2015 du 10 Décembre 2015 portant délégation d'attribution dudit Conseil Communautaire au Président de la Communauté de Communes,

VU les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique,

CONSIDERANT la nécessité d'installer un serveur informatique au centre technique communautaire afin de permettre un fonctionnement optimisé des ordinateurs,

CONSIDERANT QU'à l'issue de la consultation directe de quatre entreprises, les quatre entreprises ont proposé une offre,

CONSIDERANT QU'à l'issue de l'analyse des offres, la proposition du candidat TJP INFORMATIQUE correspond le mieux aux besoins définis par la Communauté de Communes,

DECIDE

Article 1 : Il est conclu un marché de fournitures et services avec :

TJP INFORMATIQUE
194, avenue de Prades
66 000 PERPIGNAN

pour un montant de 4 350,42 € HT soit 5 220,50 € TTC.

La gestion des risques d'un montant de 100€HT/mois liée au contrat de maintenance informatique fera l'objet d'un avenant à la décision n°25-2016.

Article 2 : Cette dépense est inscrite sur le budget général de la Communauté de Communes en section d'investissement – article 2183.

Article 3 : Monsieur René OLIVE, Président, est autorisé à signer le marché avec l'entreprise.

Article 4 : La présente décision sera inscrite sur le registre des décisions de la Communauté de Communes et rapport en sera fait au prochain Conseil Communautaire.

Fait à THUIR, le 27 mars 2020

Le Président

René OLIVE